



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 11 juillet 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Attribution du marché N°22001COL – Fourniture et installation (Hors Génie Civil) de conteneurs enterrés

L'an Deux Mille vingt-deux, le 11 juillet à 8h15, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO sur convocation en date du 5 juillet 2022.

PRESENTS :

CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, BERTOLUCCI Marie-Christine, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PELLEGRINI Leslie, PETRI-GUASCO Emmanuel, PERETTI Philippe, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, ROMITI Gérard, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste

ONT DONNE POUVOIR :

PERFETTINI Martine à LEONARDI Jean-Charles

ABSENTS :

CASALTA Jean-Sébastien, GIAMARCHI Marie-Dominique, DE GENTILI Emmanuelle, Jean-Jacques, PIPERI Linda, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, BIAGGINI Jean-Jacques, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Marie-Hélène, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

OBJET : Attribution du marché N°22001COL – Fourniture et installation (Hors Génie Civil) de conteneurs enterrés

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-0002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant qu'il est nécessaire d'équiper en la Communauté d'Agglomération de Bastia de conteneurs enterrés ;

Vu la consultation lancée le 18 janvier 2022 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu l'attribution du marché par de la Commission d'Appel d'Offres en date du 25 avril 2022 ;

Vu l'avis favorable du Bureau ;

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (A l'unanimité)

La procédure d'appel d'offres ouvert lancé pour l'attribution du marché n°22001COL - Fourniture et installation (Hors Génie Civil) de conteneurs enterrés ;

PREND ACTE

De l'attribution du marché n°22001COL, - Fourniture et installation (Hors Génie Civil) de conteneurs enterrés, par la CAO du 25 avril 2022, à la société COLLECTAL, sise 67 100 Strasbourg (SIRET : 388 820 235 00041), pour une durée de 4 ans et un montant minimum de 200 000€ HT et maximum de 1 000 000€ HT ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant et tous les documents se rapportant à ce dossier ;

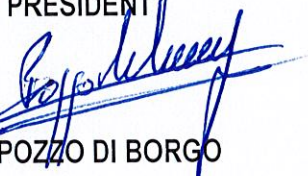
DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia au chapitre 21 article 2158 service COLL ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr